

La Société suisse des Chefs de service et Chefs de colonne SCF a 20 ans

Autor(en): **Uhlmann, Maja**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **130 (1985)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Société suisse des Chefs de service et Chefs de colonne SCF a 20 ans *

par la Chef de colonne Maja Uhlmann

Les femmes firent leur apparition dans l'armée suisse lors de la création du Service complémentaire féminin en 1939 et furent rapidement appréciées grâce à leur important engagement au cours de la 2^e Guerre mondiale. Elles accomplirent leur service surtout en tant que SCF ou conductrices, car la hiérarchie dans les grades était pour ainsi dire inconnue pour les femmes. Il fallut attendre l'ordonnance du 12 novembre 1948 sur le Service complémentaire féminin, qui introduisit une organisation entièrement nouvelle, pour que fût créé le grade de Chef de service ou Chef de colonne SCF ayant une fonction d'officier. Le premier cours de cadres II eut lieu en 1949.

On devait encore définir la position et la fonction des officiers SCF. Des problèmes relatifs à l'instruction et à la formation ultérieure surgirent, et les intéressées arrivèrent à la conviction qu'il leur fallait prendre en main elles-mêmes l'étude des questions qui se posaient et des modifications devant éventuellement intervenir. C'est pourquoi environ trente Chefs de service et Chefs de colonne créèrent le 6 février 1965 à Lucerne la «*Société suisse des officiers SCF*». La joie née de ce début

prometteur fut vite assombrie par l'intervention des autorités militaires qui interdirent l'usage de l'expression «officiers SCF» parce que celle-ci ne se trouvait nulle part dans la législation. Sous le nom de «*Société suisse des Chefs de service et Chefs de colonne SCF*», l'association déploya immédiatement une intense activité, répondant à son but: «défendre les droits et les intérêts des SCF ayant une fonction d'officier, étudier les problèmes concernant le SCF et encourager la formation continue de ses membres».

En 1967 eurent lieu, avec l'assemblée générale, les premières *Journées d'étude et d'information* où furent traités notamment les sujets suivants: «Préparation de cours militaires»; «La conduite des hommes, aujourd'hui». En 1968, les thèmes «La femme au service militaire: Exigences – Commandement – Développement» et «Efforts faits en vue de l'adoption de méthodes d'instruction militaire modernes» furent abordés. Au cours des Journées d'étude suivantes, qui se succédèrent tous les deux ans, on approfondit ces questions. Le programme comprit aussi des cours d'orateur, une étude des problèmes concernant le commandement, des travaux d'état-major et des exposés sur la communication.

Dès 1974, les *Journées de formation*

* Adaptation française de Danielle Bridel d'un article paru dans le «*Schweizer Soldat*».

technique, consacrées surtout aux diverses catégories du SCF mais aussi à des sujets tels que la politique de sécurité, les zones territoriales ou les travaux préparatoires d'une période de service, prouvèrent l'effort constant de la Société pour *développer les connaissances de ses membres et les informer*. Les *assemblées générales* sont toujours complétées par une conférence traitant d'un sujet militaire. Durant un temps, la Société publia un cahier intitulé «Information»; aujourd'hui, elle donne à ses membres, à intervalles réguliers, des informations sur des innovations importantes et sur l'armée.

Toutes ces activités eurent, dès l'origine, pour but *d'intégrer mieux la femme – surtout celle qui a une fonction d'officier – dans l'armée et d'assurer une bonne collaboration avec ses camarades masculins*. Dans l'armée, la femme est souvent seule – souvent unique femme dans un état-major – et a donc besoin d'une bonne formation et de connaissances militaires étendues pour pouvoir s'imposer. Il lui faut dès lors – ne serait-ce que parce que notre armée est une armée de milice – un appui supplémentaire pour pouvoir pleinement s'engager lors des cours du SCF ou lors des services de son unité d'incorporation. A cette fin fut instituée la *commission d'études* qui se consacra aux questions d'instruction et à l'établissement de cahiers des charges pour les cours de troupe et les cours d'instruction. Elle établit, à l'intention de l'Office SCF, en 1972,

des «propositions de directives générales sur les qualifications et les propositions d'avancement dans le Service complémentaire féminin», ainsi qu'un cahier des charges pour les Chefs de service et Chefs de colonne. En 1973 fut établie une documentation sur l'instruction à l'usage des Chefs de service et Chefs de colonne, documentation utilisée jusqu'à très récemment par les chefs de section dans les cours d'introduction. D'autres études concernèrent une distinction analogue à celle d'appointé pour les SCF et les conductrices, un avis sur l'introduction dans la nouvelle Constitution fédérale d'une obligation générale de servir pour les femmes (que souhaite la majorité des membres de la Société), ainsi que la rédaction de dépliants sur le SACS, les premiers soins et la lecture de carte. La commission d'études prépare aussi les Journées de formation technique, et collabore à l'établissement des avis de la Société.

Dès sa fondation, la Société suisse des Chefs de service et Chefs de colonne SCF a entretenu des *contacts suivis avec les autorités militaires supérieures*, et elle est appelée régulièrement à participer aux *procédures de consultation*. Elle a ainsi suivi très activement les efforts faits pour régler de manière nouvelle la situation de la femme dans l'armée, car elle a toujours considéré comme l'un de ses objectifs principaux la création d'un Service féminin indépendant du Service complémentaire. Des représen-

tantes de la Société ont participé aux travaux de la Commission s'occupant des questions du SCF (1970 à 1974), ainsi que des commissions de propagande et d'équipement du SCF.

Le 10 novembre 1967, la Société suisse des Chefs de service et Chefs de colonne fut admise à titre de 43^e section dans la *Société suisse des officiers* (SSO); ce fut aussi le début d'une collaboration plus étroite avec d'autres associations militaires. Il fallut cependant attendre 1979 pour que la présidente d'alors fût nommée membre du comité de la SSO à titre de première représentante des SCF ayant une fonction d'officier; le siège est occupé depuis 1982 par la présidente actuelle, Chef S. Maria Weber. Nous trouvons des membres de notre Société également dans les commissions de la SSO.

Pour apprendre à connaître comment les armées étrangères ont organisé la participation des femmes et pour en informer ses membres, la Société organisa des voyages d'étude, ou invita des officiers féminins supérieurs des Etats-Unis, d'Israël et de France à faire des conférences à son assemblée générale. En 1969, une visite fut organisée aux cours d'instruction des lottas danoises et en 1979 à l'Ecole Interarmées des personnels féminins militaires, à Caen (France).

Grâce à ses activités variées, la Société se développa rapidement: elle compte aujourd'hui plus de 180 membres. Malheureusement, les efforts faits pour augmenter le nombre des

membres romands ou même créer une section de langue française ont échoué. Toutefois, depuis 1965, il y a toujours eu au moins un membre romand au comité. La Société a été *présidée* par:

1965	Chef S. E. Jucker-Wannier
1965-1969	Chef S. D. Bridel
1969-1975	Chef col. Brigitte Isenring
1975-1982	Chef col. Maja Uhlmann
depuis 1982	Chef S. Maria Weber.

Au moment où naît le Service féminin de l'armée, il convient de jeter un regard en arrière vers les débuts du SCF et la situation de l'officier SCF. La Société suisse des Chefs de service et Chefs de colonne SCF est étroitement liée à *l'évolution qui a conduit au SFA*; Chef S. Bridel ne fixait-elle pas déjà en 1966 comme objectif, en particulier, «une réforme de structure faisant du SCF un service féminin de l'armée». Vingt ans plus tard, le 1^{er} janvier 1986, nous serons reconnues comme membres de l'armée à part entière: une date solennelle. Après des décennies d'appartenance au service complémentaire, qui rendait notre intégration plus ardue, tout en nous conférant, il est vrai, une certaine valeur propre, nous sommes appelées maintenant à faire nos preuves dans l'armée. C'est là une exigence que nous acceptons; la Société contribuera à l'avenir comme par le passé à nous aider à y faire face de notre mieux.

M. U.